

# **AVIS A LA POPULATION**

**Réunion d'information préalable du public dans le cadre de la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement relative à la demande de permis unique de la Ets. Fr. COLRUYT SA portant sur la transformation et l'extension du magasin Colruyt et de la construction d'appartements sis Vieille Route de Liège, 10 à 6900 Marche-en-Famenne**

La Ville de Marche-en-Famenne informe la population de la tenue d'une réunion d'information préalable du public qui aura lieu :

**le lundi 25 novembre 2013 à 20 heures  
à la salle La Source  
Place Toucrée 6 à 6900 Marche-en-Famenne**

Conformément aux articles D29-5 et R41-1 et suivants du Livre 1er du Code de l'Environnement, la réunion a pour objet :

- 1° de permettre à l'auteur de projet de présenter son projet;
- 2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet;
- 3° de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences;
- 4° de présenter des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Demandeur.

Toute personne peut dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de cette réunion de consultation émettre ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit au collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Marche-en-Famenne – Hôtel de Ville – Boulevard du Midi, 22 à 6900 Marche-en-Famenne – 2<sup>e</sup> étage – Service Urbanisme - en y indiquant ses nom et adresse.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de M. Olivier MASSIN, responsable expansion de la Ets. Fr. COLRUYT SA (chaussée d'Enghien, n°196 à 1500 Hal) (Tél.: 02/360.10.40, Mail : [olivier.massin@colruyt.be](mailto:olivier.massin@colruyt.be))

**Par le Collège,**

Le Directeur Général,  
**LECARTE Jean-Paul**

Le Bourgmestre,  
**BOUCHAT André**